

page 5 éditorial

PRE

Dans la panique ou l'enthousiasme de la crise, on voyait le monde muter : du chaos devait naître un monde neuf. Les difficultés perdurant, le COVID-19 semble éclairer, plus que changer, le monde ; éclairer les voies de sa course, visibles ou non, et souvent les précipiter. Le poids des technologies communicationnelles, dans la vie concrète des sociétés et dans la définition même des unités politiques, est démultiplié par 2020. Comme la mise en cause d'un modèle de mondialisation « absolu », où l'ouverture et la régulation naturelle remplacent toute stratégie collective.

Résultat plus spectaculaire, et de plus long terme, de l'année-COVID : l'élargissement et l'approfondissement de la pauvreté dans le monde. À rebours d'un cours international d'émergence, qui, assure-t-on depuis vingt ans, sauve de la pauvreté absolue des centaines de milliers d'êtres humains, 100 à 500 millions de ces derniers pourraient y être à nouveau entraînés. Cette « re-descente » touchant, à des degrés divers, toutes les sociétés : les plus pauvres, les économies émergentes, les pays riches.

L'appréhension même du phénomène met en œuvre des critères très variés. On suivra dans ce numéro de longs développements sur les définitions de la pauvreté, strictement monétaire ou élargie à d'autres critères : éducation, habitat, santé... Ce qui frappe, cependant, quant à l'étendue des phénomènes de pauvreté, c'est leur discontinuité, avec les très grandes inégalités traversant l'ensemble des espaces géographiques et politiques. Le continent africain est certes globalement le plus affecté par la pauvreté sous toutes ses formes, mais lui-même de manières fort diverses selon les régions, et à l'intérieur des pays eux-mêmes.

Ce que nous apprennent l'année 2020 et cette aggravation qui vient, c'est le caractère incomplet, parfois illusoire, du recul de la pauvreté attribué aux années de mondialisation. Avec quelques leçons précises. La croissance est certes nécessaire pour accumuler les richesses : mais c'est la combinaison croissance-redistribution qui peut réduire la pauvreté – comme le montre bien l'exemple des grands programmes des États-Unis des années 1960. Et la redistribution n'est pas naturelle : elle dépend de choix stratégiques, et des structures politiques et étatiques qui peuvent les mettre en œuvre – comme l'illustrent les exemples contradictoires des pays africains. La baisse de la pauvreté n'a donc rien de naturel : elle requiert une dynamique à la fois économique et politique. Quant à l'aide publique au développement, utile elle reste marginale, dans son volume et ses effets : quelques centaines de milliards contre les milliers de milliards alignés par les pays riches pour se prémunir de la catastrophe

économique annoncée par 2020. La philanthropie privée, de plus en plus présente et visible, peut aussi aider à résoudre des problèmes ponctuels, mais elle ne peut tenir lieu de stratégie globale : ni ses objectifs, ni son temps d'action ne sont adaptés au problème de la pauvreté, à sa profondeur, à sa diversité.

L'année-COVID éclaire brutalement la fragilité du processus de réduction de la pauvreté, dans tous les pays (elle devait, sous sa pire forme, être éliminée en 2030), et la réalité des inégalités qui le fracturent. Le nombre des pauvres, quelle qu'en soit la définition retenue, va dramatiquement s'accroître dans le monde, rendant plus nécessaires que jamais l'articulation entre des politiques internationales concertées, des politiques d'État redistributives, et l'action de sociétés civiles dont la crise a montré l'importance, aux côtés d'États défaillants, ou impuissants à régler seuls des problèmes majeurs.

* * *

L'Organisation des Nations unies (ONU) a joué, dans la lutte contre la pauvreté, un rôle majeur à travers ses programmes et institutions spécialisés (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture – FAO –, Programme des Nations unies pour le développement – PNUD), et, entre autres, les Objectifs du Millénaire pour le développement. Mais au-delà, et après plus de 75 années d'existence, quelle place occupe l'organisation mondiale dans un temps où la recomposition du monde semble caractérisée par plus de puissance, davantage d'affrontement, de repli ?

On s'accorde aujourd'hui pour décrire, après le bref printemps des années 1990, un reflux que marquent le retrait des « grands » des opérations de maintien de la paix, le mépris de plusieurs administrations américaines (dont Trump ne serait que le sommet), le retour aux vétos de puissance et donc le blocage du Conseil de sécurité... Avec un autre symbole : la réforme des structures de l'organisation – au premier chef d'un Conseil de sécurité accroché au monde de 1945 quand 150 États lui sont postérieurs –, une réforme que tous s'accordent pour juger inévitable, et impossible.

L'ONU est-elle condamnée à n'être, en marge du monde nouveau, que le musée de l'ancien, le conservatoire de ses valeurs, de ses habitudes ? Sans doute pas. D'abord parce qu'elle demeure le seul forum réellement universel, à l'heure où nombre de problèmes, hier internationaux, ne peuvent être qualifiés désormais que d'universels : environnement, santé, ou même régulation des technologies émergentes... Ensuite parce

que son action est réelle, qui se concrétise, pour l'essentiel, dans l'efficacité des agences du « système » de l'ONU – ces dernières pouvant parfois apparaître comme des « démantèlements » nécessaires face à l'impuissance du corps central –, agences spécialisées comme FAO, le PNUD, l'Organisation mondiale de la santé (OMS)...

Certes, ces agences peuvent elles-mêmes reproduire les péchés du centre, comme le montre l'OMS, dotée par l'assemblée de ses États membres des moyens juridiques d'agir face aux menaces sanitaires, et bloquée pour leur mise en œuvre par ces mêmes États... Mais la course, entre puissances, à la présence, voire au contrôle, dans ces agences, en dit assez sur l'importance du « système »...

L'ONU est le reflet du monde, pas son principe organisateur. Refléter le monde, c'est exprimer ses blocages, mais aussi cette tension vers l'universel dont elle est la gardienne. Pour aider à résoudre des problèmes ponctuels – sa relative absence face au COVID-19 ne peut faire oublier son action face au Sida ; et si les COP n'ont que peu d'efficacité concrète, elles sont là : seules à mettre en scène le dialogue universel sur le climat. Pour, aussi, garder les principes de la Charte : références fondamentales pour le rêve d'une société internationale plus pacifiée.

L'importance de la garde de ces principes ne peut échapper, en un temps où s'affirment des logiques classiques, trop classiques. La guerre du Haut-Karabagh vient de nous rappeler que la force peut toujours prévaloir pour régler les problèmes politiques. Au Nigeria – ou au Sahel... –, les armées « classiques » montrent leurs limites face aux insurrections aux multiples visages. Et le Liban nous rappelle que même les États sont mortels, surtout si toutes leurs composantes ont intérêt à ce que perdurent des blocages mortifères.

Face à ce monde en fusion, le droit – dont la créativité procédurale s'exprime admirablement dans l'affaire de l'Essequibo –, ou la dynamique des rapprochements et des dialogues culturels – par exemple dans le cadre des multiples engagements de la Francophonie – semblent peser peu. Mais qui sait ? « J'avais, dit Guitry, un adjudant qui, un jour, nous a donné comme point de direction, le milieu du brouillard¹. » C'est en suivant tous ces thèmes, que traite cette livraison de *Politique étrangère*, qu'on peut rêver de percer, si peu que ce soit, le brouillard.



1. J. Renard, *Journal*, Paris, Gallimard, 1965, p. 749.

politique étrangère



Découvrez nos nouvelles offres d'abonnement sur le site www.revues.armand-colin.com

- ✓ Bénéficiez de services exclusifs sur le portail de notre diffuseur
- ✓ Accédez gratuitement à l'ensemble des articles parus depuis 2007
- ✓ Choisissez la formule papier + numérique ou e-only



TARIFS 2021

► S'abonner à la revue

		France TTC	Étranger HT*
Particuliers	papier + numérique	■ 80,00 €	■ 100,00 €
	e-only	■ 65,00 €	■ 80,00 €
Institutions	papier + numérique	■ 175,00 €	■ 195,00 €
	e-only	■ 130,00 €	■ 150,00 €
Étudiants**	papier + numérique	■ 70,00 €	■ 75,00 €
	e-only	■ 50,00 €	■ 55,00 €

* Pour bénéficier du tarif Étranger HT et être exonéré de la TVA à 2,1 %, merci de nous fournir un numéro intra-communautaire

** Tarif exclusivement réservé aux étudiants sur présentation d'un justificatif

► Acheter un numéro de la revue

	Tarif	Numéro (format X-20XX)	Quantité
Numéro récent (à partir de 2014)	■ 23,00 €
Numéro antérieur à 2014	■ 20,00 €
TOTAL DE MA COMMANDE		 €

Bon de commande à retourner à :

DUNOD ÉDITEUR - Service Clients - 11, rue Paul Bert - CS 30024 - 92247 Malakoff cedex, France
Tél. 0 820 800 500 - Fax. 01 41 23 67 35 - Étranger +33 (0)1 41 23 66 00 - revues@armand-colin.com

Adresse de livraison

Raison sociale :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_| Ville : Pays :

Courriel :@.....

Règlement à l'ordre de Dunod Éditeur

- Par chèque à la commande
- À réception de facture (institutions uniquement)
- Par mandat administratif (institutions uniquement)

Date : __/__/____

Signature (obligatoire)

Je souhaite effectuer mes démarches en ligne ou par courriel/téléphone

- ✓ Je me connecte au site www.revues.armand-colin.com, onglet « ÉCO & SC. POLITIQUE »
- ✓ Je contacte le service clients à l'adresse revues@armand-colin.com ou au 0 820 800 500

En vous abonnant, vous consentez à ce que Dunod Editeur traite vos données à caractère personnel pour la bonne gestion de votre abonnement et afin de vous permettre de bénéficier de ses nouveautés et actualités liées à votre activité. Vos données sont conservées en fonction de leur nature pour une durée conforme aux exigences légales. Vous pouvez retirer votre consentement, exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, ou encore définir le sort de vos données après votre décès en adressant votre demande à infos@dunod.com, sous réserve de justifier de votre identité à l'autorité de contrôle. Pour en savoir plus, consultez notre Charte Données Personnelles <https://www.revues.armand-colin.com/donnees-personnelles>. Toute commande implique que vous ayez préalablement pris connaissance des conditions générales d'abonnement sur notre site : <https://www.revues.armand-colin.com/cga>

